

N°2023- 0667 /MDAC/CAB

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA DEFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

COMMUNIQUE :

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants a l'honneur d'informer les jeunes gens de sexe masculin et féminin désirant faire carrière dans les Forces Armées Nationales, qu'il sera organisé pour le cycle **2023-2025**, un concours direct de recrutement de **six cent cinquante (650)** Elèves Sous-Officiers d'Active dont **six cents (600)** garçons et **cinquante (50)** filles, au titre de la 16^{ème} promotion de l'Ecole Nationale de Sous-Officiers d'Active de Kamboincin.

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent être de jeunes gens remplissant les conditions suivantes :

- être célibataire de sexe masculin ou féminin et de nationalité Burkinabè ;
- être âgé (e) de **vingt (20)** ans au moins et **trente (30)** ans au plus au **31 décembre 2023** (c'est-à-dire être né (e) entre le 31 décembre 1993 et le 31 décembre 2003) ;
- être titulaire du baccalauréat ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ne pas être fonctionnaire ou agent contractuel de la fonction publique ;
- n'avoir pas d'engagement à la fonction publique ;
- ne pas être en cours de formation dans une Ecole ou un Centre de Formation de l'Etat ;
- être de bonne moralité et physiquement apte à suivre la formation.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. une (01) demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;

2. un (01) certificat de nationalité Burkinabè (**les photocopies légalisées ne seront pas acceptées**) ;
3. un (01) extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu et établi au plus tard en **2020 (les photocopies légalisées ne seront pas acceptées)** ;
4. un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois à la date du début de dépôt des dossiers de candidature ;
5. une (01) photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
6. une (01) photocopie légalisée du diplôme du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
7. une (01) photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
8. un (01) certificat de visite et contre visite délivré par un médecin militaire datant de moins de trois (03) mois à la date du début de dépôt des dossiers de candidature ;
9. un (01) certificat de non grossesse délivré par un médecin militaire pour les candidats de sexe féminin.

III. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être déposés du **lundi 26 juin à 08 heures 00 minute au vendredi 14 juillet 2023 à 16 heures 00 minute inclus** dans les Postes de Commandement (PC) des formations suivantes :

- Les Régions Militaires (Kaya, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou) ;
- Le Groupement Central des Armées au Camp Guillaume OUEDRAOGO ;
- La 1^{ère} Région Aérienne de l'Armée de l'Air à Ouagadougou ;
- Le 23^{ème} Régiment d'Infanterie Commando (23^{ème} RIC) à Dédougou ;
- Le 11^{ème} Régiment d'Infanterie Commando (11^{ème} RIC) à Dori ;
- Le 12^{ème} Régiment d'Infanterie Commando (12^{ème} RIC) à Ouahigouya ;
- Le 22^{ème} Régiment d'Infanterie Commando (22^{ème} RIC) à Gaoua ;
- L'Académie Militaire Georges NAMOANO (AMGN) à Pô ;
- Le 34^{ème} Régiment Interarmes (RIA) à Fada N'Gourma ;
- Le 31^{ème} Régiment d'Infanterie Commando (31^{ème} RIC) à Tenkodogo.

La clôture des dépôts de candidature est fixée au **vendredi 14 juillet 2023 à 16 heures 00 minute.**

IV. CENTRES D'EXAMEN

Les garnisons de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso seront les centres d'examen.

V. EPREUVES DU CONCOURS

Le concours comportera les épreuves suivantes en deux phases :

1^{ère} Phase : épreuves physiques

Elles se dérouleront du **mardi 08 au samedi 12 août 2023** au camp Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA à Ouagadougou et au Camp OUEZZIN COULIBALY à Bobo-Dioulasso. Elles comprendront les disciplines suivantes :

- une course de **100 mètres** (épreuve de résistance) ;
- une course de **3000 mètres** (épreuve d'endurance).

Les barèmes des épreuves seront communiqués aux candidats avant les épreuves. Les résultats des épreuves physiques seront affichés à partir du **dimanche 13 août 2023** au Poste de Commandement du Commandement des Ecoles et Centres de Formation (PC/CECF) à Ouagadougou et au Camp OUEZZIN COULIBALY à Bobo-Dioulasso.

Toute moyenne inférieure à **10/20** est éliminatoire et toute note inférieure à **07/20** dans une des disciplines est aussi éliminatoire.

2^{ème} Phase : épreuves écrites

Elles se dérouleront le **dimanche 20 août 2023** au Lycée Marien N'GOUABI à Ouagadougou et au Lycée OUEZZIN COULIBALY à Bobo-Dioulasso. Elles porteront sur les matières suivantes :

- Français (durée 02 heures ; coefficient : 02) ;
- ▪ Mathématiques (durée 02 heures ; coefficient : 02) ;
- Culture générale (durée 01 heure ; coefficient : 01).

Toute note inférieure à **07/20** est éliminatoire.

Les candidats se présenteront sur les lieux des épreuves munis du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi au dépôt du dossier.

NB : L'appel des candidats se fera à 06 heures 00 minute dans les différents centres de composition.

VI. ADMISSION

L'admission définitive sera prononcée à l'issue d'une visite médicale d'aptitude et d'une enquête de moralité.

NB : Le présent Communiqué annule et remplace le Communiqué n°2023-0591/MDAC/CAB du 07 juin 2023 portant organisation d'un concours direct pour le recrutement de six cent cinquante (650) Elèves Sous-Officiers d'Active (ESOA), au titre de la 16^{ème} promotion de l'Ecole Nationale de Sous-Officiers d'Active (ENSOA) de Kamboincin, cycle 2023-2025.

DIFFUSIONS :

- sur la RNB, du **23 au 27 juin 2023** à toutes les heures de communiqués en français.
- dans le Quotidien SIDWAYA, le **23 juin 2023**.

Ouagadougou, le **22 JUIN 2023**



Colonel-Major Kassoum COULIBALY

Officier de l'Ordre de l'Etalon